

## PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 18 avril 2019

# Communiqué de presse

## Appel à la prudence en mer et sur les plages pour le week-end de Pâques

De nombreuses familles se retrouvent à Pâques sur les plages pour partager un repas traditionnel. Les festivités ne doivent pas faire oublier quelques gestes de prudence en ces jours d'affluence :

- Évitez les plages dangereuses du fait de vagues ou des courants,
- Surveillez vos enfants à chaque instant,
- Ne vous baignez pas après une longue exposition au soleil et une consommation excessive d'aliments et d'alcool,

Si vous êtes témoin d'un accident en mer, appelez le **196**, numéro gratuit d'urgence maritime, il permet de déclencher des secours rapidement.

Si vous prenez la mer, embarquez le matériel de sécurité obligatoire (gilets de sauvetage, radio VHF, balise de détresse) ils peuvent vous sauver la vie.

N'utilisez pas d'engins pyrotechniques sur le littoral, ils peuvent être confondus avec des fusées de détresse et induire en erreur les secours déjà très sollicités.



### Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –  
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr  
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –  
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

*L'Etat en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pret.gouv.fr](http://www.martinique.pret.gouv.fr)  
sur Facebook : @prefet.martinique  
sur Twitter : @prefet972